



E03R1B/B

GRUPE

4

HERBICIDE

**Nufarm**

# 2,4-D Amine 600

**Herbicide Liquide**

**AGRICOLE**

**CONTIENT SOLUTION 2,4-D AMINE**

**GARANTIE:**

2,4-D ..... 564 g/L

(présent sous forme de diméthylamine )

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET  
CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

Pour usage sur le blé, l'orge, le seigle, le maïs, les fraises, les framboises, les asperges, les canneberges, les pâturages établis, les prairies permanentes, le gazon, la terre de chaume, les bords de routes, les terres incultes et pour la suppression des plantes ligneuses

N° D'HOMOLOGATION 14726

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nufarm Agriculture Inc.  
5507 1st Street SE  
Calgary, Alberta T2H 1H9

Numéro d'urgence  
24 heures par jour  
1-800-424-9300

AVERTISSEMENT



POISON

**PRÉCAUTIONS:**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever immédiatement le concentré sur la peau ou dans les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Éviter que le produit dérive. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, des engrais, des plantes et de la nourriture pour les humains ou les animaux. Éviter de contaminer les étangs, les ruisseaux, les rivières et les autres sources d'eau.

Pour des renseignements sur les niveaux acceptables de résidus aux États-Unis où des cultures traitées avec ce produit antiparasitaire peuvent être exportées visiter le site Internet [www.cropro.org](http://www.cropro.org).

**VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION:**

**Manutention du concentré (mélange et chargement):** porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et un dispositif pour protéger les yeux (écran facial ou lunettes). Rincer les gants avant de les enlever.

Lorsqu'on verse le produit à partir de contenants de plus de 5 L, il faut porter une combinaison ou un tablier résistant aux produits chimiques.

**Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore des réparations ou du nettoyage du matériel):** porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.

Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR:**

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et utiliser un équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide s'imprègne dans les vêtements, les enlever immédiatement et les laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements ou les matières absorbantes qui sont imprégnés ou fortement contaminés par le concentré du produit.
- Après avoir utilisé le produit, retirer les vêtements et les laver séparément. Se laver immédiatement et à fond les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon. Suivre les instructions du fabricant pour laver les vêtements et l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instructions du genre, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver les vêtements et l'équipement de protection individuelle séparément du linge de la maison.
- Après le travail, retirer les vêtements et prendre une douche avec du savon.

**SYSTÈME DE TRANSFERT:**

Pour les contenants de plus de 20 L : Utiliser un système qui ne verse pas le produit à découvert lorsque le concentré liquide est transféré à partir du contenant au réservoir du pulvérisateur.

**PREMIERS SOINS:**

**INGESTION:** Faire vomir en insérant un doigt ou un objet arrondi dans le fond de la gorge. Répéter jusqu'à ce que la vomissure soit claire. Amener IMMÉDIATEMENT la victime à l'hôpital le plus près et apporter cette étiquette, ou communiquer avec un centre antipoison. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LA PEAU:** Retirer les vêtements contaminés et laver à fond la peau avec de l'eau et du savon.

**CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer les yeux avec une quantité abondante d'eau pendant 15 minutes et recourir IMMÉDIATEMENT à une aide médicale ou communiquer avec un centre antipoison.

**INHALATION:** Amener la victime à l'air frais. Recourir à une aide médicale ou communiquer avec un centre antipoison.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement repose sur le jugement du médecin pour contrer les réactions de la victime.

**ENTREPOSAGE:**

Entreposer le produit à une température au-dessus de 0 °C. Si le produit est exposé à une température de congélation, le réchauffer à au moins 5 °C et bien mélanger. Isoler les insecticides et les fongicides des herbicides afin de prévenir la contamination croisée. BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION.

**ÉLIMINATION :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé dans un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès du distributeur, du détaillant ou de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'apporter le contenant au point de collecte :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **ÉLIMINATION DES CONTENANTS RETOURNABLES:**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Pour l'élimination, on peut rapporter le contenant vide au point de vente (distributeur/détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **ÉLIMINATION DES CONTENANTS RÉUTILISABLES:**

Pour l'élimination, on peut rapporter le contenant vide au point de vente (distributeur/détaillant). Le distributeur/détaillant doit le remplir avec le même produit. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **AVIS À L'ACHETEUR:**

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

#### **MODE D'EMPLOI:**

**Mises en garde concernant l'utilisation:** Éviter que la dérive se déplace sur la végétation utile qui n'est PAS énumérée sur la présente étiquette car elle risque d'être endommagée. Éviter de contaminer les étangs, les ruisseaux, les rivières et les autres sources d'eau. NE PAS pulvériser lors des périodes de grand vent lorsque la pulvérisation est susceptible de dériver.

Les pulvérisations à grosses gouttelettes sont moins susceptibles de dériver. NE PAS pulvériser les cultures pendant des températures élevées. Elles peuvent subir un stress et elles risquent d'être endommagées.

**MOMENT DE L'APPLICATION:** Pour obtenir de meilleurs résultats, pulvériser lorsque LES MAUVAISES HERBES SONT JEUNES ET EN PLEINE CROISSANCE. Appliquer le produit lorsque les conditions de croissance sont favorables. Appliquer le produit avant que la culture ne recouvre les mauvaises herbes.

**PULVÉRISATEUR:** Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation avant l'utilisation. Choisir les buses appropriées afin de pulvériser le volume par hectare recommandé. Un volume d'eau plus important réduit le risque d'endommager la culture. Calibrer le pulvérisateur et ajuster la hauteur de la rampe afin d'assurer une couverture uniforme des mauvaises herbes.

Les buses doivent être en bon état et elles doivent pulvériser le même volume. Les buses à jet plat sont recommandées.

**MÉLANGE:** Bien agiter le produit avant l'utilisation. Remplir la moitié du réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre. Ajouter la quantité requise de produit et bien agiter. Remplir le réservoir avec de l'eau propre et bien agiter avant l'application.

**REMARQUE:** Si la solution à pulvériser a reposé un certain temps, bien agiter avant l'utilisation.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Pour la gestion de la résistance, l'herbicide liquide Nufarm 2,4-D AMINE 600 est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide liquide Nufarm 2,4-D AMINE 600 et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance, sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont caractéristiques des composés chimiques, notamment un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

#### **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:**

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide liquide Nufarm 2,4-D AMINE 600 ou les herbicides du groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes, et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en réservoir qui contiennent des herbicides provenant d'un groupe différent, si cette utilisation est permise.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de LAI qui comprend notamment le dépistage, des données sur les utilisations de pesticides antérieures et sur la rotation des cultures, et qui donne la possibilité d'intégrer des pratiques de travail du sol (ou autres méthodes mécaniques), ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant l'équipement du travail du sol et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes précis de mauvaises herbes, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour de plus amples renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou sur Internet [www.nufarm.ca](http://www.nufarm.ca).

#### **USAGES:**

**BLÉ, ORGE, SEIGLE (non contre-ensemencés de légumineuses):** Les cultures peuvent être traitées entre le stade 3 feuilles bien développées jusqu'à l'apparition de la feuille étendard. Ne pas appliquer le produit après l'apparition de la feuille étendard. En général, le traitement au stade 4 feuilles constitue le moment où la tolérance de la culture et la sensibilité des mauvaises herbes sont à leur maximum. La dose d'application sécuritaire est de 0,9 litre par hectare. Des doses plus élevées peuvent s'avérer nécessaires pour supprimer certaines espèces de mauvaises herbes. En général, les dommages à la culture occasionnés par des doses plus élevées sont compensés par un meilleur rendement de la culture désherbée. Utiliser 50 litres d'eau ou plus par hectare. Une pulvérisation avec un plus grand volume d'eau (100 litres d'eau ou plus par hectare) peut réduire les risques de dommages à la culture.

#### **Délai d'attente :**

- Empêcher les vaches laitières en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.
- Ne pas récolter le fourrage ou faucher le foin dans les 30 jours suivant l'application.
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

**SEIGLE D'AUTOMNE, BLÉ D'AUTOMNE:** Traiter au printemps entre le plein tallage et juste avant l'apparition de la feuille étendard. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT PENDANT ET APRÈS L'APPARITION DE LA FEUILLE ÉTENDARD. NE PAS appliquer le produit à l'automne. La dose d'application sécuritaire est de 0,9 litre par hectare. Des doses plus élevées peuvent s'avérer nécessaires pour supprimer certaines espèces de mauvaises herbes.

En général, les dommages à la culture occasionnés par des doses plus élevées sont compensés par un meilleur rendement de la culture désherbée. Utiliser 50 litres d'eau ou plus par hectare. Une pulvérisation avec un plus grand volume d'eau (100 litres ou plus par hectare) peut réduire les risques de dommages à la culture.

#### **Délai d'attente :**

- Empêcher les vaches laitières en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.

- Ne pas récolter le fourrage ou faucher le foin dans les 30 jours suivant l'application.
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

**MAÏS CULTIVÉ:** Appliquer le produit sur toute la surface (traitement généralisé) avant que le maïs n'atteigne 15 cm de hauteur (feuille déployée), et avant le stade 6 feuilles. UN TRAITEMENT EFFECTUÉ APRÈS CE STADE PEUT ENDOMMAGER LE MAÏS. La dose d'application sécuritaire pour un traitement généralisé est de 1,0 litre par hectare. Ne pas dépasser cette dose pour un traitement généralisé. Pour certaines mauvaises herbes qui ne sont pas supprimées avec l'herbicide liquide Nufarm 2,4-D AMINE 600 (p. ex., renouée liseron) l'utilisation de PARDNER® est recommandée. Pour des applications plus tardives (maïs de 15-75 cm avec feuille déployée), une pulvérisation avec écrans protecteurs ou avec des tuyaux dirigés est nécessaire. Éviter le contact de la bouillie avec les feuilles. NE PAS appliquer moins de 2 semaines après l'apparition des soies et des croix. Utiliser 100 litres d'eau ou plus par hectare. Si le temps est très sec, attendre une semaine après la pluie avant de procéder à la pulvérisation. Éviter de travailler le sol pendant les deux semaines qui suivent la pulvérisation. NE PAS ajouter d'huile ni de surfactant.

#### **Délai d'attente:**

- Empêcher les vaches laitières en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.
- Ne pas récolter le fourrage ou faucher le foin dans les 30 jours suivant l'application.
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

**ASPERGES (Est du Canada seulement):** NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS. Appliquer le produit tôt en saison immédiatement après une bonne coupe ou un disquage. La dose d'application sécuritaire est de 1,7-2,3 litres par hectare. Les tiges émergentes peuvent se déformer si elles entrent en contact direct avec la pulvérisation ou la dérive (p. ex., torsadées). Les tiges qui émergent plus tard sont normales. On peut appliquer l'herbicide liquide Nufarm 2,4-D AMINE 600 3 semaines après un disquage suivant la récolte, en utilisant des jets dirigés pour éviter le contact avec la fougère. Appliquer 1,7 à 2,3 litres par hectare dans 50 à 200 litres d'eau.

**FRAISES (Est du Canada seulement):** NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS. Appliquer le produit de 2 à 4 semaines APRÈS LA PLANTATION mais avant que les stolons s'enracinent (en juin). Appliquer à raison de 0,95 litre de produit par hectare dans 100 à 200 litres d'eau. Des buses à basse pression et une pulvérisation à grosses gouttelettes sont recommandées afin de réduire la dérive.

**Traitement de rénovation:** Appliquer à raison de 1,7 litres de produit par hectare dans 100 à 200 litres d'eau après la récolte, mais avant de faucher. Retarder la coupe pendant quelques jours après l'application. NE PAS appliquer le produit entre la mi-août et la dormance automnale pour ne pas nuire à la formation des boutons floraux. Veestar est plus sensible que Redcoat. Ce traitement peut occasionner la déformation temporaire des feuilles.

**FRAMBOISES (Est du Canada seulement):** NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS. Appliquer le produit à n'importe quel moment, SAUF PENDANT LA FLORAISON. Éviter de pulvériser les nouvelles tiges. Appliquer à raison de 0,95 litre de produit par hectare dans 100 à 200 litres d'eau. On peut utiliser des doses plus élevées pour des traitements localisés.

**CANNEBERGES:** NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS. Traiter les mauvaises herbes en pleine croissance en juin-juillet, en essayant les mauvaises herbes qui dominent les canneberges avec une solution d'une partie d'herbicide liquide Nufarm 2,4-D AMINE 600 et 2,6 parties d'eau (solution 27,5 %). Éviter tout contact avec les canneberges pour ne pas les abîmer. Appliquer le produit une seule fois par année, jusqu'à 50 jours avant la récolte.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES dans les CANNEBERGES:** Toutes les mauvaises herbes cataloguées, y compris la reine de prés, le millepertuis, l'aulne et l'aster ponceau.

**TERRES DE CHAUME, PÂTURAGES ÉTABLIS (sans légumineuses), PRAIRIES PERMANENTES, BORDS DE ROUTES, TERRES INCULTES:**

Appliquer le produit en période de pleine croissance (habituellement en mai, juin et septembre). Appliquer à raison de 1,5 à 4,0 litres de produit par hectare dans 100 litres d'eau ou plus. (Utiliser la dose la plus élevée sur les mauvaises herbes vivaces et sur la végétation ligneuse sensible. Un deuxième traitement peut s'avérer nécessaire). Le fait de herser les chaumes de céréales et de pulvériser après la repousse peut aider à la suppression. NE PAS appliquer le produit sur des graminées et des pâturages qui viennent d'être ensemencés et jusqu'à ce qu'ils soient établis. Il est possible que les plantes toxiques pour le bétail (sénéçon jacobée, carotte à Moreau, ciguë maculée, zigadène) paraissent plus appétissantes et qu'elles soient consommées plus facilement après un traitement à l'herbicide liquide Nufarm 2,4-D AMINE 600. Prendre des mesures préventives lorsque ces plantes sont présentes. Ne pas laisser paître le bétail dans la zone traitée jusqu'à ce que les plantes toxiques soient enlevées, mortes ou lorsqu'elles ont repris une croissance normale. Dans des conditions de croissance et d'humidité favorables, on peut effectuer un traitement jusqu'à deux semaines avant la gelée. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS SUR LES BORDS DE ROUTES.

**Délai d'attente:**

- Empêcher les vaches laitières en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.
- Ne pas récolter le fourrage ou faucher le foin dans les 30 jours suivant l'application.
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

**SUPPRIME DE LA VÉGÉTATION LIGNEUSE (non pâturable):** Appliquer le produit en période de pleine croissance (habituellement en mai, juin et septembre). Appliquer à raison de 2,75 à 5,5 litres de produit par hectare dans 100 litres d'eau ou plus.

Utiliser la dose plus faible pour les espèces plus sensibles, notamment la symphorine de l'Ouest, le saule et le peuplier. Pulvériser les broussailles jusqu'à 3 mètres de hauteur lorsque le feuillage est bien développé. Les applications effectuées lorsque les feuilles sont bien déployées donnent les meilleurs résultats. Appliquer assez de bouillie pour bien mouiller toutes les parties aériennes jusqu'au sol. Les broussailles ou les arbres de plus de 3 mètres doivent être coupés près du sol et traités lorsque la repousse mesure plus de 0,6 m de hauteur.

Lorsque les conditions de croissance et d'humidité sont favorables, on peut effectuer un traitement jusqu'à 2 à 3 semaines avant la gelée.

On peut ajouter le LO-DRIFT® à la bouillie afin de minimiser les risques de dérive sur une végétation sensible. Suivre toutes les directives qui figurent sur l'étiquette du LO-DRIFT afin de connaître la bonne façon de préparer la bouillie.

**PELOUSES, PARCS, TERRAINS DE GOLF:** NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS. Appliquer le produit en période de pleine croissance (habituellement en mai, juin et septembre) avant que les graminées atteignent le stade de la feuille étandard (phase d'épiage). Appliquer à raison de 1,9 litres de produit par hectare dans 100 à 200 litres d'eau par hectare. NE PAS UTILISER SUR L'AGROSTIDE OU SUR DES NOUVEAUX GAZONS. Ne pas tondre le gazon pendant une période de plusieurs jours avant et après le traitement. Ne pas pulvériser 24 heures avant la pluie ou durant des périodes sèches et chaudes. La prudence est de mise lorsqu'on pulvérise près de la végétation désirable car le contact avec la dérive risque de l'endommager.

**DELAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT:** Empêcher les personnes (sauf la personne qui applique le produit) et les animaux domestiques de se trouver à l'intérieur de la zone de traitement pendant l'application. Ne pas entrer dans les zones de traitement avant que le produit soit complètement sec.

**FRÉQUENCE MAXIMALE D'APPLICATION SUR LES GAZONS:** Pour un bon entretien des pelouses, normalement deux applications par année sont suffisantes sur une superficie donnée. Cela ne comprend pas les applications localisées.

#### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

**MAUVAISES HERBES SENSIBLES:** Faciles à supprimer au stade plantule (2 à 4 feuilles) et en pleine croissance. Utiliser 0,6 à 0,95 litre de produit par hectare. Utiliser la dose la plus élevée pour les mauvaises herbes plus grosses, par temps sec ou froid, ou pour supprimer les infestations graves.

Amarante à racine rouge, ansérine de Russie, bardanette épineuse, bourse-à-pasteur, caméline, canola spontané, chénopode blanc, herbes à poux, kochia à balais, laiteron potager, laitue scariote, lampourde glouteron, méliot, moutardes (sauf des chiens et tansisie) ortie dioïque, petite bardane (avant le stade 4 feuilles), plantain, radis sauvage, sagesse-des-chirurgiens, salsifis majeur, soude roulante, tabouret des champs, tournesol, vergerette rude.

**MAUVAISES HERBES RÉSISTANTES:** Plus difficiles à supprimer au stade plantule (2 à 4 feuilles) et en pleine croissance. Utiliser 1,0 à 1,5 litres de produit par hectare. Utiliser la dose la plus élevée pour les mauvaises herbes plus grosses, par temps sec ou froid, ou pour supprimer les infestations graves.

Les mauvaises herbes énumérées sous la rubrique sensibles, en plus de : abutilon, barbarée vulgaire (avant le stade 4 feuilles), chénopode glauque, épervière vulgaire, moutarde des chiens, lépidie densiflore, matricaire odorante, patience crépue (avant le stade 4 feuilles), petite oseille, pourpier potager, prunelle vulgaire, renouée des oiseaux (avant le stade 4 feuilles), renouées (de Pennsylvanie et scabre), séneçon, stellaire.

**SUPPRESSION DE LA CROISSANCE AÉRIENNE SEULEMENT:**

Utiliser 1,0 à 1,5 litres de produit par hectare. Armoise bisannuelle, bardane, barbarée vulgaire, cardère des bois, chardon des champs, chardon vulgaire, cranson, céraïste vulgaire, euphorbe éssule, herbe à gomme, laitue bleue, laiteron des champs, liseron des champs, liseron des haies, pissenlit, renoncule, renouée liseron, sarrasin de Tartarie.

**PRÉCAUTIONS POUR L'APPLICATION DU HAUT DES AIRS (sur les cultures de céréales, les pâturages établis, les prairies permanentes, les terres de chaumes et les terres incultes)**

**Mode d'emploi:**

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et le taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

**Mises en garde concernant l'utilisation:**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada: Tronc commun - Utilisation des pesticides* et *Module - Pulvérisation aérienne* (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

Ne pas épandre sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Respecter les zones tampons indiquées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (tel qu'une plantation brise-vent) ou habitat aquatique vulnérable.

### **Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire:**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison et des lunettes à coques ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, la cabine de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit:**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1 800 868-5444. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou le conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes:

**Volume:** Épandre la quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30 litres par hectare.

- **Soin particulier:** Utiliser une quantité suffisante d'eau pour une distribution homogène.
- Utiliser une pression de pulvérisation de 235 kPa ou moins. Éviter de placer les buses là où le jet de pulvérisation subira l'effet tourbillon de l'extrémité d'ailes.
- Ne pas appliquer le produit directement sur les cultures, les plantes à feuilles larges désirables, ou sur les espèces non visées et empêcher le brouillard de pulvérisation d'entrer en contact avec eux.
- Ne pas recourir à des personnes pour servir de point de repère.
- **Zones tampons:** Établir des zones tampons appropriées entre les superficies traitées et les systèmes aquatiques ainsi qu'entre les superficies traitées et les habitats fauniques importants.

- Ne pas épandre le produit lorsque le vent dépasse 10 km/h.
- Ne pas épandre le produit par temps mort près des plantes sensibles. Un « nuage » de gouttelettes en suspension peut dériver sur des plantes sensibles lorsque le vent se lève.
- Éviter d'appliquer le produit directement sur les surfaces d'eau. Ne pas contaminer l'eau par le brouillard de pulvérisation ou en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.
- Utiliser un volume de pulvérisation minimum de 30 L/ha.
- Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive, par conséquent n'utiliser que des buses ou des arrangements de buses qui minimisent la production de fines gouttelettes. Ne pas diriger les buses vers le tourbillon causé par l'avion et ne pas augmenter le volume de pulvérisation en augmentant la pression des buses. Lors de la pulvérisation, éviter des combinaisons de pression et de types de buses que donnent de fines particules (bruine) qui risquent de dériver.
- On peut utiliser un agent épaississant ou un retardant de dérive avec ce produit pour réduire la dérive de pulvérisation.
- **Éviter la dérive de pulvérisation:** Appliquer le produit seulement lorsqu'il y a peu ou pas de risque de dérive. De petites quantités de pulvérisation, même invisibles, peuvent sérieusement nuire aux cultures sensibles et endommager des habitats sensibles non visés. Utiliser des méthodes telles que l'utilisation de ballons ou une colonne de fumée en permanence au site ou près du site ou un générateur de fumée installé sur l'équipement de pulvérisation pour connaître la vitesse du vent, les changements de température et les déplacements d'air (stabilité de l'air). Si la fumée se développe en couches ou indique une possibilité de dérive, ne pas pulvériser.

### **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:**

Bien nettoyer le pulvérisateur utilisé pour l'application des herbicides avant d'appliquer un autre produit chimique sur les cultures car elles peuvent être endommagées (Voir PRÉCAUTIONS D'USAGE). Laver l'extérieur du pulvérisateur et vider complètement le réservoir. Enlever les filtres, les buses et les pastilles et les nettoyer séparément. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre. Avec la pompe en marche, faire circuler l'eau propre dans les conduits et la rampe, et vider. Remplir le réservoir avec de l'eau propre, et ajouter 1 L d'ammoniaque d'usage domestique pour chaque 100 L. Faire fonctionner la pompe et l'agitateur pendant 15 minutes. Si possible, laisser reposer la solution dans le réservoir et les tuyaux pendant la nuit. Faire circuler à nouveau dans les tuyaux et la rampe et vider le tout. Rincer deux fois avec de l'eau propre, recirculer et vider chaque fois. NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou l'eau potable lors du nettoyage du pulvérisateur.

E03R1B/B  
Septembre, 2006